



REGLES LOCALES TEMPORAIRES « Old Course » du Golf de Brest- Iroise



Les compétitions organisées par l'Association Sportive du Golf de Brest-Iroise se jouent selon les Règles Locales Permanentes des Epreuves Fédérales Amateurs complétées par les Règles Locales Permanentes et des Règles Locales Temporaires suivantes :

BALLE PLACEE

Une balle reposant sur le fairway peut, sans pénalité, être relevée et nettoyée. Le joueur devrait marquer la position initiale de la balle. C'est le point de référence de la *zone de dégagement* située pas plus près du trou que ce point sur la *zone générale* et de dimension maximum **d'un club**. Le joueur peut se dégager gratuitement en plaçant une seule fois la balle d'origine (ou une autre balle) et en la jouant de la *zone de dégagement* ainsi définie.

Cette disposition sera indiquée sur la carte de score.

BUNKER REMPLI D'EAU TEMPORAIRE

Le bunker inondé sur (...insérer l'emplacement du bunker ..) est un terrain en réparation dans la zone générale. Si la balle du joueur repose ou touche ce terrain en réparation ou si le terrain en réparation interfère avec le stance du joueur ou la zone du swing intentionnel, le joueur peut se dégager gratuitement selon la règle 16.1b.

Cette disposition sera indiquée sur la carte de score.